Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 056-200096469-20260907-20260709_06-DE

Saint-Gérand ~ Croixanvec

# COMMUNE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Gérand, sous la présidence de Monsieur Claude Albert LEBRIS, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 31/08/2026
**Présents :** Claude Albert LEBRIS, Hervé LE TEXIER, Valérie BERA, Magalie GAUTIER, Stéphane LE FUR, Catherine LE SOURNE, Yannick GUILLAUME, Pascal CADIO, Julie DARSEL, Véronique DUSSEUX, Viviane FADEL, Sophie GAUTIER, Yoann JEZO, Stéphane JOUANNO, Marina KOPILOVA, Vincent LANDAY et Jean-Pierre MAHÉO

**Absente ayant donné pouvoir :** Valérie SABLÉ à Viviane FADEL

**Absent** : Antoine LE QUÉRÉ

A été élu secrétaire : Viviane FADEL

## RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2027

Monsieur le Maire explique que le prochain recensement de la population de SAINT-GÉRAND-CROIXANVEC aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027.

Pour se faire, nous avons demandé un devis à La Poste. Le montant du devis est de 9 873.50 €.

Pour rappel, lors du dernier recensement de la population en 2022, le coût était de 3 000 € pour 2 agents recenseurs. La dotation de l'État était de 2 067 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DECIDE de recruter 2 agents recenseurs.**
- **DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.**

**Nombre de membres en exercice : 19**
**Nombre de membres présents : 17**
**Nombre de suffrages exprimés : 18**
**Votes : pour : 18**
**Contre : 0**
**Abstentions : 0**

**Pour extrait certifié conforme,**
**Le Maire,**
**C A LEBRIS**

MAIRIE DE SAINT-GÉRAND-CROIXANVEC (MORBIHAN)

-